

Direction de l'économie publique
du canton de Berne
M. Andreas Rickenbacher
Münsterplatz 3a
3011 BERNE

La Neuveville, le 30 janvier 2014

Avenir de la promotion du tourisme dans le Jura bernois

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris position sur le masterplan de la région Jura & 3 Lacs (J3L) en le jugeant de manière extrêmement positive (cf. prise de position annexée). Il est favorable à la constitution à terme d'une seule entité chargée de la promotion touristique avec des antennes situées dans les différentes régions.

Cette stratégie aura besoin du soutien des cantons afin d'être réalisée. C'est pourquoi le CJB vous invite d'ores et déjà à faire bon accueil aux demandes qui vous seront adressées en matière de :

- modification des bases légales cantonales en vue de rendre possible l'intégration intercantonale ;
- mise à disposition des moyens financiers suffisants pour ces travaux, également pour assurer le soutien aux organes régionaux durant la phase d'adaptation.

En outre, J3L offre une opportunité pour doter le CJB de responsabilités accrues en termes de relations extérieures. Nous avons des attentes sur ce plan et souhaiterions discuter prochainement avec vos services de notre participation aux travaux du groupe de contact qui sera mis en place.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Christophe GAGNEBIN

Fabian GREUB

Annexe : prise de position du CJB sur le Masterplan Jura & 3 Lacs
Copie : Association régionale Jura-Bienne, Jura bernois Tourisme